

VENTE EN BLOC ET SUR PIED**Référence : GdC2-SC-2026**

Propriétaire : Monsieur Guillaume de CHAMBURE
 Département : Nord (59)
 Commune : TAISNIERES EN THIERACHE
 Lieu-dit : Le Bruille
 Essence principale : Peuplier
 Surface : 1,3 hectares environ
 Parc. cadastrales : B 224 et 225
 Nature de la coupe : Rase
 PEFC : En cours d'adhésion
 Marquage : Tiges pointées à la peinture orange
 Réserves : Tiges pointées à la peinture bleue
 Limites : Rivière et terres agricoles
 Expert forestier : Simon CANTEL
 Tél. mobile : 07 76 02 52 28
 E-mail : simon@sas-cantel.fr



Diamètre	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	Nombre	Volume
Peuplier	2	1	9	18	54	65	38	18	5	1	1	212	312 m ³

Volume présumé sur écorce : 312 m³ - VUM de 1,47 m³.

Conditions générales :

- Cahier des clauses générales EEF – FNB

Conditions particulières :

- Abattage des bordures vers l'intérieur de la coupe ;
- Cimes et taillis résiduels sont inclus dans la vente, à exploiter jusqu'à 7cm fin bout ;
- Rémanents démantelés au sol ;
- Débardage impérativement sur sol sec ou ressuyé hors printemps pour passage organisé par le propriétaire dans la prairie (chemin rouge) ;
- Prévenir l'Expert du début des travaux au moins 1 semaine à l'avance ;
- Remise en état selon l'état des lieux initial.

**Place de dépôt :**

- Au point indiqué ci-contre. L'autorisation de voirie pour faire traverser un engin sur la route, entre la fin du chemin de desserte et le dépôt, devra être demandée par l'acheteur ;

PRSC* ★ Point GPS "50.147156, 3.845122" - Lien Google Maps <https://maps.app.goo.gl/KPFCQTiLsJZahmtq8>

* Point de rencontre Sécurité Conseillé

Délai d'exploitation : 31 juillet 2027

Délai d'enlèvement : 30 septembre 2027

Paiement : 1/3 comptant et 1/3 à 3 et 6 mois par virements cautionnés selon format EFF

Caution à titre de garantie de bonne fin : Suivant CGV EFF - FNB 2 000 € ou caution permanente EFF

CVO : Déduite et réglée par l'acheteur

T.V.A. : /

L'acquéreur¹

La caution¹

¹ Faire précéder de la mention "lu et approuvé"